

# Ecole de Tous



**Le « développement personnel »**  
**de l'élève,**  
**3<sup>ème</sup> pilier de l'Ecole de Tous**

**[Note EDT]**

**Avril 2019**

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Les cinq facettes du pilier « Développement personnel » de l'Ecole de Tous .....</b>	<b>7</b>
2.1 La connaissance de soi .....	7
2.2 La découverte pas à pas de ses aptitudes et de ses aspirations.....	8
2.3 La connaissance de l'autre et du monde, notamment professionnel .....	9
2.4 Le développement de l'autonomie et de la capacité de décision autonome .....	9
2.5 La capacité à se projeter dans l'avenir, à se mobiliser dans un projet .....	10
<b>3. La motivation et la mobilisation de l'élève conditions essentielles du développement personnel de l'élève .....</b>	<b>11</b>
<b>4. Les méthodes utilisées pour soutenir le pilier de « développement personnel » dans une Ecole de Tous.....</b>	<b>11</b>
4.1 La méthode d'infusion .....	11
4.2 La méthode de collaboration : la création de partenariats entre professionnels de l'enseignement, professionnels de l'orientation et partenaires extérieurs.....	12
<b>5. Le portfolio – carnet de bord : un outil précieux de développement personnel de l'élève.....</b>	<b>13</b>
<b>6. Bibliographie.....</b>	<b>14</b>



La note Ecole de Tous sur le développement personnel (3<sup>ème</sup> pilier de l'Ecole de Tous) « *edt pilier developpement personnel note de travail v28 clean 19 04 16* » est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International](#).

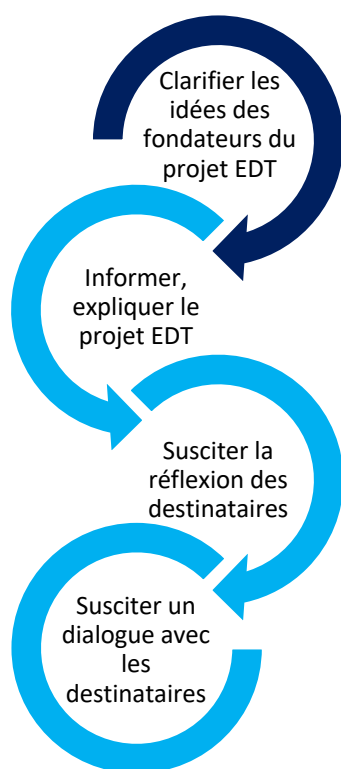
## Préambule

A l'instar des autres notes de travail de l'Ecole de Tous, la présente note s'adresse à l'ensemble des acteurs concernés par l'enseignement : le monde politique, l'administration, les fédérations d'écoles, les directions d'écoles, les enseignants, les éducateurs, les parents, les enfants, ...

Elle poursuit plusieurs objectifs :

- clarifier les idées des fondateurs du projet Ecole de Tous (étape d'un processus d'intelligence collective) ;
- expliquer la philosophie de l'Ecole de Tous à des intervenants extérieurs au projet ;
- susciter la réflexion des destinataires ;
- susciter le dialogue avec les destinataires.

**FIGURE 1 : les objectifs poursuivis par les notes de travail de l'Ecole de Tous**



# 1. Introduction

L'Ecole de Tous déploie un modèle d'enseignement et d'école visant à répondre à la diversité socio-économique, socioculturelle, philosophique, confessionnelle, ethnique, ... entraînant une forte hétérogénéité de la population scolaire.

Dans ses principes, ses méthodes, son mode de fonctionnement et ses outils, elle vise à faire de cette hétérogénéité un atout pédagogique et éducatif.

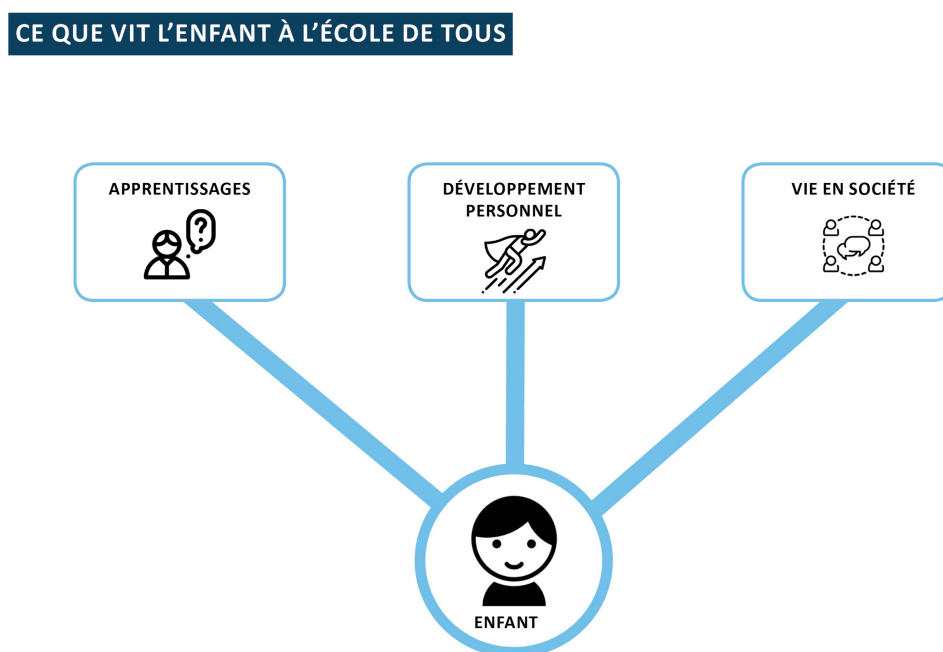
Dans ce cadre, l'Ecole de Tous porte une attention particulière aux enfants à besoins spécifiques.

A l'Ecole de Tous, l'enfant se réalise dans trois domaines :

- les apprentissages ;
- la vie en société ;
- le développement personnel.

Il s'agit là des **trois expériences** de l'Ecole de Tous, intimement liées les unes aux autres, s'inscrivant pleinement dans l'ensemble des activités scolaires et parascolaires de l'Ecole de tous.

**FIGURE 2 : Ce que vit l'enfant à l'Ecole de Tous (les 3 piliers de l'EDT)**



L'expérience de « développement personnel » de l'Ecole de Tous correspond à une démarche pédagogique et éducative dans laquelle l'élève est confronté à des situations réelles, expérimente et explicite son expérience « *dans le but de connaître, comprendre, intégrer et réaliser ses désirs, aspirations, valeurs, de sorte que sa vie a du sens et qu'elle exprime sa véritable identité*<sup>1</sup> ».

Elle fait appel à des concepts liés à l'approche éducative de l'orientation mais ne pourrait se limiter à cette dernière. Elle devrait notamment permettre à l'élève de mener une réflexion sur son orientation qui ne pourrait se résumer à la démarche menant au choix d'une carrière scolaire ou

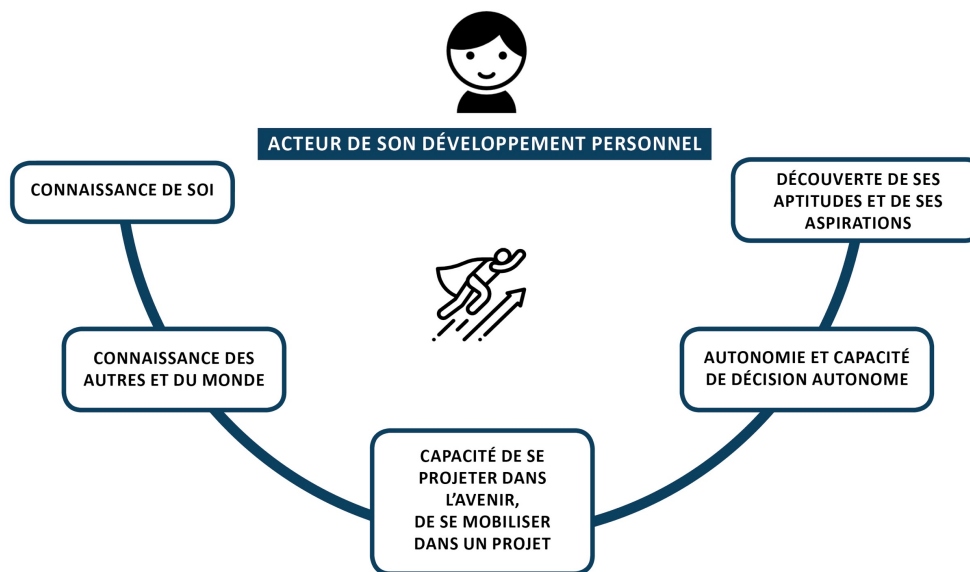
<sup>1</sup> Bujold, R. (Mars 2007). L'A.D.V.P. : un modèle d'éducation psychologique. *L'indécis*, n°65. Trouver/créer, p.53

professionnelle. Il s'agit pour lui de « *s'approprier un projet de vie, de prendre conscience de qui il est, de ce qu'il veut et de ce qu'il peut faire pour mener à bien des projets divers à terme*<sup>2</sup> ».

Il s'inscrit dans le développement progressif des facettes suivantes chez l'enfant :

- la connaissance de soi ;
- la découverte de ses aptitudes et de ses aspirations ;
- la connaissance de l'autre et du monde, notamment professionnel ;
- la capacité de décision (autonomie, conscience des influences extérieures, ...) ;
- la capacité à se projeter dans l'avenir, se mobiliser dans un projet.

**FIGURE 3 : L'enfant, acteur de son développement personnel dans une Ecole de Tous**



Aux yeux de l'Ecole de Tous, ce « pilier » du projet pose de nombreux défis à l'équipe éducative :

- le développement personnel de l'enfant est au cœur de sa singularité et peut emprunter des parcours très divers ;
- il dépasse évidemment le cadre scolaire et se déploie dans toute la vie de l'enfant ; il faut donc prêter une grande attention au dialogue école – famille dans l'observation de ce cheminement ;
- ce « pilier », tout en étant omniprésent dans la vie scolaire de l'enfant, ne fait pas l'objet d'une activité ou d'un apprentissage particulier ; il se réalise par « infusion » dans toutes les activités de la vie scolaire ;
- dans ce cheminement, l'intervention de l'adulte est très délicate et difficile ; elle doit respecter la singularité de l'enfant, l'aider à progresser dans cette singularité tout en évitant le jugement de valeur ;
- malgré la difficulté du rôle de l'adulte en la matière, il est important que les membres de l'équipe éducative soient attentifs à ce cheminement malgré son caractère singulier et diffus.

<sup>2</sup> Pelletier cité par Mc Fadden, A. et St-Pierre, P. (2008). *L'approche orientante sur le chemin du nouveau pédagogique*. Commission scolaire Harricana. Présentation Powerpoint, p.12. Récupéré de : <https://www.csharricana.qc.ca/RadFiles/Documents/DOCUMENTS/DOCUMENTS/170/Approche%20orientante%20et%20Renouveau%20pédagogique.pdf>

Sa mise en œuvre requiert avant tout un positionnement de l'école, en tant qu'institution :

- tout dans l'école doit être conçu et mis en œuvre pour permettre à l'enfant d'accomplir ce chemin de développement personnel : l'esprit régnant à l'école, sa culture, les activités, les règles de vie, les espaces, le dialogue adulte-enfant,... ;
- ce positionnement institutionnel doit rejaillir sur la posture de chaque membre de l'équipe à l'égard de ce « pilier » : chaque membre de l'équipe doit accorder à ce pilier un poids équivalent à celui des deux autres et, par conséquent, développer une attention au cheminement vécu par chaque enfant, une capacité de le rendre conscient de ce cheminement, de lui faire exprimer celui-ci, une absence de jugement de valeur sur celui-ci,... ;
- un principe de mobilisation de l'élève dans la construction de son apprentissage et de son parcours de vie, qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de la pédagogie active.

Elle s'appuie également sur des méthodes spécifiques de travail au sein de l'équipe éducative dont :

- la méthode d'« infusion » : l'insertion des cinq facettes de cette approche dans les apprentissages et les activités scolaires et parascolaires ;
- pour certaines facettes, notamment la connaissance de l'autre et du monde, une collaboration poussée entre l'équipe éducative et certains partenaires.

Elle peut s'appuyer sur certains outils comme le portfolio d'orientation ou carnet de bord.

Enfin, comme il s'agit d'une approche diffuse, non concrétisée par une matière spécifique ou des heures réservées à celle-ci, il convient, comme indiqué ci-dessus, d'aider l'équipe éducative à constamment porter son attention sur celle-ci. A cet effet, l'EDT préconise les actions suivantes:

- pour chacune des 5 facettes du pilier « Développement personnel » proposées dans la note, développer un « descriptif » permettant à l'enseignant et à l'éducateur de mieux appréhender les facettes et d'« infuser » plus facilement celles-ci dans les activités ;
- encourager chaque membre de l'équipe éducative à porter attention au cheminement de chaque élève dans ces cinq facettes et à l'évolution dans le temps de ce cheminement, notamment par la prise de notes sur celui-ci ;
- comme, dans chacune des facettes de cette approche, l'enseignant ou l'éducateur ne va pas se cantonner au rôle d'observateur passif mais va parfois interagir avec l'enfant, il convient de former les membres de l'équipe à cette interaction dans ce domaine particulièrement délicat pour l'enfant.

## **2. Les cinq facettes du pilier « Développement personnel » de l'École de Tous**

### **2.1 La connaissance de soi**

Découvrir, dès le plus jeune âge, son moi singulier.

#### **Creuser à tout âge la question du « Qui suis-je » :**

- se rendre compte que le moi de l'instant n'est qu'une infime partie de son moi ;
- apprendre à intégrer dans le temps les différentes facettes de son moi.

#### **Faire la distinction entre ce que je suis et la manière dont les autres me perçoivent :**

- qu'est ce qui fait que les autres me voient autrement que ce que je suis ?
- suis-je vraiment moi ou suis-je prêt à m'aliéner par souci du regard des autres (parents, enseignants, amis,...), pour répondre à leur souhait, au souhait d'un groupe ?

#### **Ressentir les situations où, sous l'influence des autres, je « ne suis plus moi-même » :**

- prendre du recul par rapport à ces situations ;
- qu'est-ce qui me pousse à « sortir de moi » dans ces situations : le besoin d'appartenir à un groupe, d'être aimé, d'être admiré, d'être reconnu ?

#### **Être capable de se décrire à soi-même, de mettre des mots sur ce que l'on est :**

- parvenir à se décrire, à exprimer ses sentiments, son vécu, oralement et par écrit ;
- comprendre l'importance de l'expression écrite de soi qui permet de se « relire », de se revoir à différents moments de l'existence, de comprendre ses mouvements et son évolution sur les lignes joie – tristesse, bonheur – malheur, sérénité – irritation, enthousiasme – dépression,... afin de pouvoir relativiser sa situation présente et ne pas être victime de l'immédiateté ; comprendre que l'état dans lequel je me trouve à l'instant présent n'est pas toute ma vie, éviter qu'il me submerge.

#### **Comprendre ma capacité d'agir :**

- cerner ma capacité d'agir dans le jeu, dans l'action en vue d'un objectif, dans le dialogue avec autrui, dans l'apprentissage,... ;
- comprendre ce qui mobilise en moi ma capacité d'agir : le jeu, le défi, le besoin de créativité, le plaisir de l'abstraction, la confrontation au réel,...

L'activation du développement personnel tel qu'il a été imaginé et développé par les théoriciens de l'Approche éducative de l'orientation repose sur le constat selon lequel **le travail identitaire visant à se connaître soi-même et à appréhender ses identités ne devrait pas être perçu comme une recherche linéaire menant à un choix abouti et définitif**. Cette réflexion intervient en réponse aux mutations sociétales de ces dernières années :

*« Le travail identitaire ne requiert plus comme c'était le cas autrefois, le choix d'une identité désigné comme le grand projet identitaire à maintenir tout le reste de sa vie. Il consiste, dans le monde incertain et post-moderne qu'est le nôtre, à miser sur sa conscience éveillée, sur sa capacité à naviguer à vue et à fournir des réponses adaptées aux circonstances. Dorénavant le sujet mature est celui qui dispose d'une bonne stratégie identitaire adaptée aux contextes dans lesquels il doit évoluer. C'est l'intelligence de ses interactions et la profondeur du rapport à soi-même qui forment sa compétence à bien s'orienter<sup>3</sup> ».*

---

<sup>3</sup> Pelletier, D. (2001). Ch. 1. S'orienter dans un monde incertain (pp.7-21). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours, p.21.

Selon cette approche, il convient donc d'amener le jeune à se connaître en vue de « *remplacer la certitude de l'avenir par la conviction d'agir honnêtement envers soi-même, d'une manière vraie dans la mesure du possible et d'une façon suffisamment stratégique pour ne pas être vulnérable et pour évoluer à son avantage*<sup>4</sup> ».

## **2.2 La découverte pas à pas de ses aptitudes et de ses aspirations**

Ce processus de découverte et d'approfondissement va se déployer, s'affiner, s'approfondir tout au long du parcours scolaire de l'enfant.

L'équilibre de ce cheminement de découverte progressive est particulièrement crucial en ce qui concerne les aptitudes de l'enfant. Chaque aptitude découverte et intégrée constitue pour l'enfant un socle de confiance en soi dans lequel il va puiser de l'énergie pour se lancer à la découverte d'une autre aptitude. Chaque étape doit être dosée pour donner un maximum de chances à la découverte d'une nouvelle aptitude. Si, dans la conduite de ce cheminement, la marche suivante est trop haute, l'enfant peut se décourager et développer ce sentiment d'incompétence qui peut faire tellement de dégâts dans la suite de son parcours scolaire : l'enfant sage, pas difficile, un peu effacé, qui a définitivement décidé que telle ou telle activité n'était pas pour lui.

Si, dans une activité donnée lui permettant de découvrir une aptitude, l'enfant bute sur un « constat d'inaptitude » qui peut assez vite le décourager, il est important de ne pas l'enfermer dans celui-ci mais de le ramener dans une activité qu'il maîtrise pour qu'il puisse reprendre des forces pour repartir dans son cheminement de découverte et de développement de nouvelles aptitudes.

Comme il l'a été constaté pour la connaissance de soi, il est important, pour la prise de conscience de l'enfant, de pouvoir mettre des mots sur ses aptitudes, de les enregistrer dans des écrits qui lui permettront de constater sa progression dans le temps.

Le chemin concernant la découverte de ses aspirations emprunte d'autres voies. Au départ, l'enfant a une connaissance limitée du monde et des aspirations « romantiques », en d'autres mots détachées de la réalité, découlant souvent d'un processus d'identification à un personnage réel ou non. A l'inverse, dans certains cas, où les aspirations sont trop ancrées dans le « réel », l'enseignant devra éveiller la dimension du « rêve ».

Son cheminement va consister à affiner progressivement ses aspirations dans un double ancrage :

- l'ancrage dans un monde qu'il va appréhender de mieux en mieux ;
- l'ancrage en lui-même qui mène à une rencontre progressive entre ses aspirations et ses aptitudes.

Ici également, l'enregistrement du cheminement dans l'écrit, le dessin ou tout autre support est important pour permettre à l'enfant d'être témoin de sa progression.

**La connaissance de soi-même, de ses aptitudes et aspirations** est une condition essentielle pour l'élaboration et le développement de projets. Ces deux facettes devraient être à même d'amener le jeune à développer une série de compétences telles que<sup>5</sup> :

- la capacité à clarifier ses valeurs : qu'est-ce qui me fait vibrer ? Qu'est-ce qui me mobilise ?
- la capacité de déceler ses valeurs en traduisant ses intérêts en domaines d'actions ;
- la capacité à poser des objectifs ;
- la capacité à rechercher de l'information et à la rapporter à soi : qui suis-je ? Qu'est-ce que je veux faire de moi ? Qu'est-ce que j'ai pour travailler ? ;

---

<sup>4</sup> Pelletier, D. (2001). Ch. 1. S'orienter dans un monde incertain (pp.7-21). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours, p.21.

<sup>5</sup> Association trouver-crée (p.2).



- la capacité d'estimer, sélectionner et éliminer les alternatives.

### **2.3 La connaissance de l'autre et du monde, notamment professionnel**

L'école est par excellence le lieu de découverte de l'autre. A l'Ecole de Tous, ce processus fait l'objet d'une attention particulière.

L'enfant est-il capable d'aller à la découverte de l'autre, d'élargir progressivement son cercle relationnel ?

Dans la découverte de l'autre, adopte-t-il une posture équilibrée : ni dominé, ni dominant ? Développe-t-il des capacités de dialogue, d'empathie ? Comment gère-t-il le conflit, la divergence d'opinion ?

Comment se positionne-t-il face au groupe ? Comment se conduit-il comme membre d'un groupe ? C'est évidemment ici qu'interviennent les questions difficiles sur les violences physiques et psychiques à l'école, le harcèlement,...

A côté de ce premier cercle, il faut faire réfléchir l'enfant sur sa découverte progressive du monde. Il faut également l'accompagner dans cette démarche.

Dans ce domaine, la collaboration entre l'école et le monde extérieur est indispensable :

- le témoignage de parents ou d'autres adultes sur une activité, un métier ;
- l'intervention d'acteurs du monde associatif dans le temps scolaire ou parascolaire (par ex. TADA,...) ;
- les outils développés par certains pour ouvrir au monde des métiers et des filières post tronc commun.

Certains outils développés par l'Ecole de Tous vont également jouer leur rôle et notamment, dans le cadre du volet polytechnique, les activités de découverte du monde des techniques et des technologies.

Entre 5% et 10% des périodes du volet polytechnique doivent lui être consacrées. L'objectif éducatif et pédagogique poursuivi par ces activités est multiple :

- permettre la découverte, dans le chef de l'élève, d'une aspiration ou d'une aptitude, dans le cadre de l'approche éducative de l'orientation;
- accroître de manière générale la motivation des élèves (aspect de rêve);
- accroître la motivation des élèves dans le cadre d'une activité-projet ou d'une activité de réflexion citoyenne sur les techniques et les technologies;
- susciter la curiosité chez les élèves;
- leur permettre de prendre conscience du monde qui les entoure et de percevoir les tendances dans l'évolution des techniques et technologies.

### **2.4 Le développement de l'autonomie et de la capacité de décision autonome**

L'enfant apprend progressivement à se détacher d'une dépendance trop forte aux influences extérieures :

Je ne dois pas décider telle ou telle chose pour faire plaisir à telle ou telle personne mais parce que c'est pour mon bien.

Je construis mon autonomie. Je suis capable de mener seul certaines activités.

Je construis mon opinion sur tel ou tel sujet. J'adopte une position personnelle que j'assume.

L'enfant doit ainsi progressivement se rendre compte de sa responsabilité à son propre égard.

Il est important que l'enseignant ou l'éducateur puisse attirer l'attention de l'enfant, lui faire prendre conscience de ses moments d'autonomie. Il convient également, dans les activités scolaires et parascolaires de lui réserver des plages d'autonomie.

Cette facette demande donc, de la part de l'équipe éducative, une approche assez fine en vue de placer l'enfant en « zone proximale d'autonomie » à l'instar de la « zone proximale de développement » dans les apprentissages.

## **2.5 La capacité à se projeter dans l'avenir, à se mobiliser dans un projet**

Cette dernière facette requiert l'acquisition par l'enfant d'une compétence transversale essentielle, la capacité d'intégration du temps :

Ma vie n'est pas un saucissonnage d'instantés détachés les uns des autres. Je peux me référer au passé et entrevoir l'avenir dans lequel me projeter.

Je peux accepter une période d'efforts pour un résultat éloigné dans le temps.

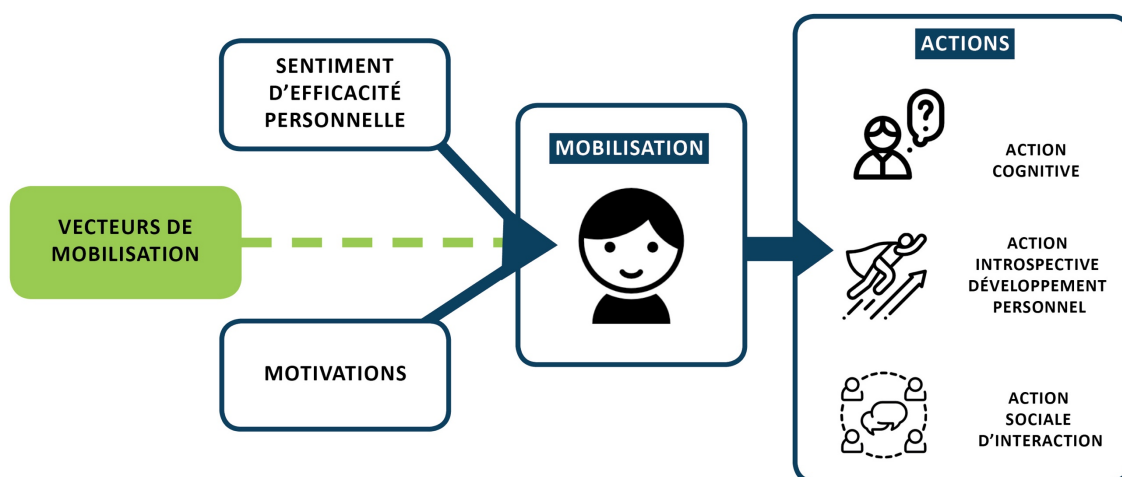
Je suis capable de surseoir à une décision ou une réaction impulsive.

Dans le parcours de l'enfant, des activités doivent être pensées dans ce cadre. Au plus jeune âge, l'activité ne doit pas requérir une grande capacité de projection dans l'avenir. En d'autres termes, le temps entre la mobilisation, l'effort et le résultat ou la satisfaction finale doit être court. Au fur et à mesure, l'enfant sera plongé dans des activités où la période de déploiement de l'effort est plus longue et le résultat final plus éloigné dans le temps.

### **3. La motivation et la mobilisation de l'élève conditions essentielles du développement personnel de l'élève**

La motivation de l'élève lui permet de se mobiliser dans une action introspective de développement personnel.

**FIGURE 4 : La mobilisation de l'élève**



La motivation et la mobilisation de l'élève étant des conditions essentielles aux trois piliers de l'École de Tous prédécrits, cette question fait l'objet d'une note distincte (voir document : *edt motivation et mobilisation v23 19 04 15.docx*).

### **4. Les méthodes utilisées pour soutenir le pilier de « développement personnel » dans une École de Tous**

#### **4.1 La méthode d'infusion**

La méthode d'infusion pourrait être définie comme suit:

*« Le principe d'infusion exige notamment que, dans le cadre régulier des matières enseignées, des notions se rapportant au développement de carrière et au monde du travail soient présentées aux élèves. Ainsi, à travers toutes ses activités éducatives, l'élève est amené à se connaître, à découvrir son environnement, à prendre des décisions et à préparer sa carrière<sup>6</sup> ».*

*A travers l'identification de concepts clés appris durant les temps scolaires et mobilisés par des professionnels du monde extérieur à l'école, l'enseignant permet de contextualiser et de donner un sens nouveau aux apprentissages en classe. L'objectif étant de rendre explicite « le caractère fondamental et riche d'applications de ce qui est appris<sup>7</sup> ».*

<sup>6</sup> Beaudet, J., Huppé, J., St-Laurent, C., Gagné, M-C. (2001). Ch. 5. Travailler ensemble pour éduquer au travail (pp.45-88). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.

<sup>7</sup> Pelletier, D. (2001). Ch. 17. L'approche orientante : effective, évolutive, stratégique (pp.237-258). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours. p.240.

La méthode d'infusion s'inscrit dans une étape d'exploration du cheminement de maturation, d'autonomisation et d'orientation de l'élève.

#### **4.2 La méthode de collaboration : la création de partenariats entre professionnels de l'enseignement, professionnels de l'orientation et partenaires extérieurs**

L'accompagnement de l'élève dans une démarche de développement personnel fait partie intégrante du projet d'école et d'enseignement d'une Ecole de Tous. En vue d'assurer son succès, il convient d'y associer l'ensemble des partenaires de l'éducation :

- les élèves ;
- les parents ;
- les enseignants ;
- les professionnels CPMS ;
- la direction ;
- le pouvoir organisateur ;
- la communauté (monde extérieur à l'école).

La collaboration entre les acteurs scolaires et parascolaires, les parents et des acteurs extérieurs au monde de l'école poursuit l'objectif de soutenir l'élève dans son orientation. Celui-ci n'est pas seul avec son présent et son avenir. Au contraire, l'Ecole de Tous perçoit *le cheminement de maturation, d'autonomisation et d'orientation de l'élève* comme une responsabilité partagée qui « engage individuellement et collectivement. C'est un appel à la solidarité et à la collaboration intergénérationnelle<sup>8</sup> ».

Cette collaboration entre les différents acteurs devrait permettre :

- **Dans le chef des enseignants**, de monter des projets multidisciplinaires entre les différents volets d'enseignement d'une Ecole de Tous : volet d'enseignement général, volet polytechnique, volet artistique et culturel et volet d'éducation physique et sportive.
- **Dans le chef des enseignants et des éducateurs**, de monter des projets cohérents entre les volets scolaires et parascolaires.
- **Dans la relation école-famille**, de proposer un partenariat de coéducation aux parents leur permettant de soutenir la démarche de développement personnel de leurs enfants en tant que personnes ressources. Cette participation pourrait prendre la forme d'ateliers autour des différents métiers et/ou d'ateliers où les compétences spécifiques de certains parents pourraient être partagées avec les élèves. Les parents représentent des acteurs de choix dans cette perspective en tant que source de soutien et de motivation pour leurs enfants.
- **Dans la relation école-communauté (monde extérieur)**, des partenariats permettant aux élèves d'accéder à de l'information vivante et à de l'observation directe. Ceux-ci peuvent prendre la forme de visites d'organisations marchandes et non-marchandes, de portes-ouvertes, etc.

---

<sup>8</sup> Leclerc, G. (2001). Ch. 3. L'approche intégrée en information et en orientation : quelques principes directeurs (pp. 33-41). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.

## **5. Le portfolio – carnet de bord : un outil précieux de développement personnel de l'élève.**

Le portfolio d'orientation est un outil de réflexion individuel. Il accompagne chaque élève durant les cinq degrés du tronc commun d'une EDT. Il permet à l'élève de rassembler, d'accumuler des renseignements pertinents à sa trajectoire et à ses projets personnels<sup>9</sup>.

Ce portfolio – carnet de bord<sup>10</sup> joue un rôle crucial à plusieurs égards :

- Il permet à l'élève de s'exprimer, de mettre des mots, des dessins sur son chemin dans les différentes facettes de son développement personnel.
- Il facilite chez l'élève l'intégration du temps : en relisant son carnet de bord, l'élève peut percevoir dans son chef un passé et un présent, une évolution.

Le portfolio sert de synthèse et de référence pour l'élève. Il s'agit également d'un outil de dialogue permettant à l'élève de faire le point régulièrement sur son parcours et de pouvoir en discuter avec les membres de l'équipe éducative et ses parents.

En accord avec le projet éducatif et pédagogique de l'École de Tous, le portfolio d'orientation est interdisciplinaire (volet général, polytechnique, artistique et culturel et sportif). Il permet également de concilier des informations ayant attrait aux temps scolaires et parascolaires.

Le portfolio d'orientation fait l'objet d'une note distincte qu'il conviendra de compléter sur base des orientations prises par le GT pédagogie.

---

<sup>9</sup> Leclerc, G. (2001). Ch. 3. L'approche intégrée en information et en orientation : quelques principes directeurs (pp. 33-41). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.

<sup>10</sup> Afin de soutenir l'intégration de l'approche éducative de l'orientation à l'acte d'enseigner, l'Avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence<sup>10</sup> suggère la mise en place d'un « carnet de bord<sup>10</sup> » (également appelé portfolio d'orientation).

## 6. Bibliographie

- Beaudet, J., Huppé, J., St-Laurent, C., Gagné, M-C. (2001). Ch. 5. Travailler ensemble pour éduquer au travail (pp.45-88). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.
- Bujold, R. (Mars 2007). L'A.D.V.P. : un modèle d'éducation psychologique. *L'indécis*, n°65. *Trouver/Créer*.
- CIO (2012). Activation du Développement Vocationnel et Personnel. CECAFOC 2012. Présentation Powerpoint. Centre d'Information et d'Orientation (CIO). Université catholique de Louvain.
- FWB (7 mars 2017). *Avis n°3 du Groupe Central*. Pacte pour un Enseignement d'excellence. Récupéré de : [http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3\\_versionfinale.pdf](http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2017/05/PACTE-Avis3_versionfinale.pdf)
- Gilles, D. Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, M-J. (1994). *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*. Ed : Association Trouver-Créer.
- Leclerc, G. (2001). Ch. 3. L'approche intégrée en information et en orientation : quelques principes directeurs (pp. 33-41). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.
- L.Deci, E. (1995). *Why we do what we do. Understanding self-motivation*. Editions: Penguin Books.
- Mc Fadden, A. et St-Pierre, P. (2008). *L'approche orientante sur le chemin du renouveau pédagogique. Commission scolaire Harricana*. Présentation Powerpoint. Récupéré de : <https://www.csharricana.qc.ca/RadFiles/Documents/DOCUMENTS/DOCUMENTS/170/Approche%20orientante%20et%20Renouveau%20pédagogique.pdf>
- Pelletier, D. (2001). Ch. 1. S'orienter dans un monde incertain (pp.7-21). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.
- Pelletier, D. (2001). Ch. 17. L'approche orientante : effective, évolutive, stratégique (pp.237-258). Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.
- Pelletier, D. (2004). L'approche orientante : la clef de la réussite scolaire et professionnelle. Ed : Septembre. Dans Pelletier, D. (coll.), (2001). *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Ed : Septembre, coll : Libre cours.
- Sengès, G. (2002). Les projets chez les jeunes. Psychopédagogie des projets personnels. Analyse d'un ouvrage, *Empan* 2002/2 (n°46), p.103-117.
-